

DÉPENSES D'EXPLOITATION DU CENTRE DE COÛTS
ÉNERGIES NOUVELLES

1 Tel qu'expliqué dans le dossier R-3837-2013 à la pièce Gaz Métro-11, Document 12, les
2 fonctions du centre de coûts Énergies nouvelles portent sur l'ensemble des activités liées au
3 service des clients actuels, potentiels et futurs du tarif de réception approuvé par la Régie de
4 l'énergie (la « Régie »), à l'évaluation de nouvelles sources d'approvisionnement en gaz naturel,
5 à la vigie sur les nouvelles technologies et aux applications concurrentes ou complémentaires à
6 la distribution du gaz naturel par canalisation. Le travail du groupe couvre également les enjeux
7 entourant l'interchangeabilité du gaz naturel.

Salaires et avantages sociaux (budget 478 k\$ vs réel 450 k\$)

8 Au cours de l'exercice 2013, les employés rattachés à ce centre de coûts ont œuvré à la fois
9 sur des activités en lien avec la distribution au Québec (daQ) et le traitement du biométhane,
10 jusqu'en mars 2013, date à laquelle la décision D-2013-041 de la Régie a déclaré le traitement
11 du biométhane activité non réglementée (ANR).

12 Toutefois, l'équipe a œuvré principalement sur des activités liées à la daQ, soit :

- 13 - assurer l'expertise nécessaire afin de permettre l'injection sécuritaire de sources
14 alternatives de gaz naturel (ex. gaz de shale) et gaz naturel renouvelable dans le
15 réseau;
- 16 - analyser la localisation du réseau et des raccordements potentiels;
- 17 - analyser des tracés de conduites d'injection potentiels;
- 18 - analyser des choix d'appareils de contrôle de la qualité du gaz;
- 19 - assurer la représentation auprès des partenaires commerciaux (villes, sites
20 d'enfouissement, etc.);
- 21 - assurer la représentation sur différents comités (norme BNQ, CGA, etc.);
- 22 - assurer le respect des normes d'interchangeabilité du gaz naturel;

1 - assurer une vigie des nouvelles technologies pour comprendre le marché et pour
 2 déceler les clients futurs du tarif de réception, les nouvelles sources
 3 d'approvisionnement et les nouvelles technologies concurrentes ou complémentaires,
 4 et, dans une mesure moindre, sur des activités en rapport avec le traitement du biométhane, le
 5 développement du GNL et le centre de supervision éolien. Les coûts de ces activités ont été
 6 imputés aux ANR.
 7 Conséquemment, le salaire de chacun des employés a été alloué aux activités daQ et ANR, tel
 8 que présenté dans le tableau suivant.

**Répartition des coûts - Énergies nouvelles entre daQ et ANR
 pour l'exercice terminé le 30 septembre 2013**

CATÉGORIE DE DÉPENSES	DAQ	ANR	TOTAL	BUDGET
Salaires ⁽¹⁾	156 890 \$	123 849 \$	280 739 \$	298 223 \$
Avantages sociaux	94 604 \$	74 681 \$	169 286 \$	179 829 \$
Total Salaires et avantages	251 494 \$	198 531 \$	450 025 \$	478 052 \$
Autres dépenses				
Services professionnels	42 237	-	42 237	312 000
Déplacements, représentation et adhésions	80 954	28 712	109 666	108 940
Autres dépenses	12 655	-	12 655	69 963
Total Autres dépenses	135 847 \$	28 712 \$	164 559 \$	490 903 \$
Total des dépenses	387 341 \$	227 243 \$	614 584 \$	968 955 \$

⁽¹⁾ % de temps alloué aux activités	DAQ	ANR	Total
Chef service	50%	50%	100%
Conseiller sénior	55%	45%	100%
Conseiller (de janvier à septembre)	41%	34%	75%
Stagiaire	100%	0%	100%

Services professionnels (budget 312 k\$ vs réel 42 k\$)

9 Pour l'exercice 2013, un budget de 312 k\$ relié aux services professionnels a été prévu pour le
 10 secteur Énergies nouvelles, incluant le projet biométhane.

1 De ce montant, des dépenses de l'ordre de 42 k\$ ont été engagées pour :

- 2 - obtenir des rapports sur les droits d'émission du carbone;
- 3 - effectuer des études de faisabilité;
- 4 - obtenir des rapports sur la perspective du biométhane au Québec; et
- 5 - obtenir des services de firmes de communication.

6 Un montant de 162 k\$ prévu pour le traitement du biométhane n'a pas été engagé à la suite de
7 la décision D-2013-041.

8 Un montant de 108 k\$ a été reporté au budget de 2014. Ce montant est composé :

- 9 - de dépenses d'avocats pour établir les ententes commerciales pour différents projets; et
- 10 - de dépenses pour l'analyse de projets.

11 Ces dépenses n'ont pas été engagées en 2013 puisque les projets ont été retardés pour
12 différentes causes hors du contrôle de Gaz Métro. En effet, les projets de raccordement sont
13 intrinsèquement liés aux projets de biométhanisation des clients potentiels, principalement des
14 municipalités, qui ont revu leur modèle d'affaires dans plusieurs cas à la suite de la décision de
15 la Régie.

Déplacements, représentation et adhésions (budget 109 k\$ vs réel 110 k\$)

16 Les dépenses de déplacements, de représentation et d'adhésions ont été imputées directement
17 aux différentes activités selon qu'elles étaient pour la daQ ou pour les ANR.

Autres dépenses (budget 70 k\$ vs réel 13 k\$)

18 Les autres dépenses sont constituées principalement de cotisations professionnelles, de dons,
19 de commandites, de fournitures et autres. Ces dépenses sont associées à des activités liées à
20 la daQ.

21 La différence entre les coûts réels et le budget est essentiellement due au rythme de
22 développement des projets moins rapide que prévu, tel qu'expliqué précédemment.